



Crèches privées, le 23 mai, Toutes/Tous en grève pour la défense de nos métiers et la qualité d'accueil des jeunes enfants !

Après une première mobilisation importante le 28 mars dernier et à l'appel du collectif PAS DE BEBE A LA CONSIGNE, la fédération CGT du commerce et des services appelle les professionnel(le)s de la petite enfance du secteur lucratif à participer aux nouvelles manifestations du 23 mai 2019.

La loi ESSOC va permettre au gouvernement de transformer et dégrader profondément nos conditions de travail en procédant par voie d'ordonnance.

Bien que notre ministre de tutelle ait refusé de nous communiquer le détail du projet de réforme, nous nous attendons à devoir subir plusieurs mesures inacceptables alors que dans le secteur privé, l'accueil des jeunes enfants se fait déjà sous tension :

- Un taux d'encadrement dégradé
- Des possibilités d'accueil en surnombre
- Augmentation des capacités d'accueil en micro-crèches à 16 enfants
- Une surface d'accueil par enfant qui passerait de 7 M² à 5,5 M²

Et pendant ce temps-là, nos employeurs du privé continuent à nous payer au lance-pierre et à penser uniquement à amasser plus de bénéfices... pendant ce temps-là les professionnel(le)s de crèche sont soumis(es) quotidiennement à des conditions de travail d'un autre siècle.

Parce que la loi ESSOC affectera directement votre quotidien, il faut se mobiliser pour défendre la qualité de votre métier et votre emploi !

**AMELIORER POUVOIR D'ACHAT ET CONDITIONS DE TRAVAIL
DU PERSONNEL ACCUEILLANT, C'EST CONTRIBUER A
L'AMELIORATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS !**